



TARIFS PORT PRINCIPAL 2026

REDEVANCE D'AMARRAGE SUR PONTONS

Forfaits annuels et visiteurs

Tarifs exprimés en euros, applicables au 1er Janvier 2026

TVA incluse au taux de 20%

Catégorie	Longueur Hors tout *	Largeur Hors tout maximum	FORFAITS ANNUELS*	TARIFS VISITEURS							
				Toute l'année		Haute saison du 1er Avril au 30 Septembre					
				Journalier	Hebdomadaire	Mensuel	Hebdomadaire basse saison				
A	Inf. à 5m	2.15	1118	21	123	371	94				
B	5,01 à 5,50m	2.30	1194	22	130	392	98				
C	5,51 à 6m	2.45	1341	23	136	411	103				
D	6,01 à 6,50m	2.60	1489	24	145	433	108				
E	6,51 à 7m	2.70	1635	25	152	453	113				
F	7,01 à 7,50m	2.80	1856	26	158	473	119				
G	7,51 à 8m	2.95	2006	29	165	495	123				
H	8,01 à 8,50m	3.10	2228	31	172	515	129				
I	8,51 à 9m	3.25	2449	32	178	536	133				
J	9,01 à 9,50m	3.40	2669	34	191	576	145				
K	9,51 à 10m	3.55	2892	37	213	638	160				
L	10,01 à 10,50m	3.70	3112	41	233	700	175				
M	10,51 à 11m	4.00	3334	43	246	741	185				
N	11,01 à 11,50m	4.15	3557	45	262	783	195				
O	11,51 à 12m	4.30	3776	47	275	824	207				
P	12,01 à 12,50m	4.45	3997	51	295	886	221				
Q	12,51 à 13m	4.60	4222	54	317	948	237				
R	13,01 à 13,50m	4.75	4487	57	337	1010	253				
S	13,51 à 14m	4.90	4709	61	350	1051	263				
T	14,01 à 14,50m	5.05	4926	64	371	1112	278				
U	14,51 à 15m	5.20	5089	67	392	1175	294				
V	15,01 à 16m	5.35	5412	77	453	1360	340				
W	16,01 à 17m	5.50	5750	88	515	1546	386				
X	17,01 à 18m	5.65	6088	98	576	1730	433				
Y	18,01 à 19m	5.80	6426	108	638	1915	480				
Z	19,01 à 20m	5.95	6764	119	700	2101	525				
Par mètre en plus sur la longueur			338	11	62	185	46				
				Escale courte durée (moins de 4h) : 16€							
Multicoques sur catway		Application du coefficient 1,8 du forfait annuel									
Multicoques sur linéaire		Selon grille tarifaire monocoque									
Titulaires d'un contrat annuel Port Vauban		Les titulaires d'un contrat annuel port Vauban se verront appliquer une remise de 50% sur le tarif visiteur port principal pour toute nuitée passée au port Principal (hors cas exceptionnel: pas d'ouverture du SAS Quinette le soir correspondant à la nuit passée au port Principal)									
Système dock pneumatique coque rigide (places limitées/forfait annuel uniquement)		prix selon la catégorie (Longueur Hors tout) du tarif général x 1,35									
Activité de location d'un bateau à des fins d'hébergement		Toute activité de location d'un bateau à des fins d'hébergement sera soumise à déclaration et autorisation expresse du port. Une surfacturation de 20% du montant de la redevance d'amarrage sur ponton sera automatiquement appliquée.									
Contrat Voile Sportive		1432€ l'année incluant :									
<ul style="list-style-type: none"> - Un emplacement à terre, sur le Pôle Nautique, afin d'y stationner la remorque - Un emplacement à l'eau lors des régates locales pour le voilier déclaré au contrat (limité à 3 nuits par régate) - Un badge permettant l'usage de la grue potence 3,2t., située sur le Pôle Nautique. 											

*Longueur hors tout, telle que mesurée aux extrémités, avec appareils fixes et mobiles, au poste d'amarrage.

(1) Tout trimestre commencé en haute saison se verra appliqué le tarif haute saison

FOURNITURE EN EAU/ ELECTRICITE	ELECTRICITE unité en Kwh	20 Kwh	50 Kwh	500 Kwh	1000 Kwh	EAU unité en minutes	60 minutes (Environ 1m3)
	PRIX (TTC)	8 €	20 €	200 €	400 €	PRIX (TTC)	4 €uros

Les tarifs de fourniture en eau et électricité sont révisables tous les trimestres en fonction des tarifs appliqués à la SPL Le Havre Nautisme

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT ANNUEL

⚠ • Pour tout nouveau contrat annuel, un versement de 50% du montant du contrat devra être versé en 1 fois dès le début du contrat

Palement de la totalité en un seul versement avant le 28 Février 2026

Palement en 2 fois: 50% 10 Février, le solde le 10 Août (uniquement par prélèvements automatiques bancaires)

Palement en 4 fois: 25% au 10 Février, 25% au 10 Mai, 25% au 10 Août, le solde au 10 Novembre (uniquement par prélèvements automatiques bancaires)

Palement en 10 fois par prélèvement: Le 10 de chaque mois, de Février à Novembre (uniquement par prélèvements automatiques bancaires)

En cas de non-paiement aux dates convenues, les sommes dues porteront intérêt de plein droit et sans mise en demeure à compter de ces dates, sur la base d'un taux égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal sans que cette clause puisse nuire à l'exigibilité de la dette (loi n°92.1442 du 31.12.92). En outre, la société se réserve le droit, le cas échéant, de faire application de toute mesure d'exécution prévue par la réglementation.

TARIFS PORT VAUBAN 2026
REDEVANCE D'AMARRAGE SUR PONTONS
Forfaits annuels et visiteurs
Tarifs exprimés en Euros, applicables au 1er Janvier 2026
TVA incluse au taux de 20%

Catégorie	Longueur Hors tout *	Largeur Hors tout maximum	FORFAITS ANNUELS*	TARIFS VISITEURS	
				Haute saison du 1er Avril au 30 Septembre	Basse saison du 1er Octobre au 31 Décembre et du 1er Janvier au 31 Mars
				Mensuel	Mensuel basse saison
H	8,01 à 8,50m	3.10	1559	361	281
I	8,51 à 9m	3.25	1715	375	292
J	9,01 à 9,50m	3.40	1868	404	315
K	9,51 à 10m	3.55	2024	447	349
L	10,01 à 10,50m	3.70	2178	490	382
M	10,51 à 11m	4.00	2334	519	405
N	11,01 à 11,50m	4.15	2490	548	426
O	11,51 à 12m	4.30	2644	576	450
P	12,01 à 12,50m	4.45	2798	620	483
Q	12,51 à 13m	4.60	2956	663	517
R	13,01 à 13,50m	4.75	3141	707	551
S	13,51 à 14m	4.90	3296	736	573
T	14,01 à 14,50m	5,05	3449	779	607
U	14,51 à 15m	5,20	3562	823	641
V	15,01 à 16m	5,35	3789	952	742
W	16,01 à 17m	5,5	4026	1082	843
Par mètre en plus sur la longueur			237	130	101

Multicoques sur catway

Application du coefficient 1,8 du forfait applicable

Multicoques sur linéaire

Selon grille tarifaire monocoque

Activité de location d'un bateau à des fins d'hébergement

Toute activité de location d'un bateau à des fins d'hébergement sera soumise à déclaration et autorisation expresse du port. Une surfacturation de 20% du montant de la redevance d'amarrage sur ponton sera automatiquement appliquée.

Escale au Port Principal

Les titulaires d'un contrat annuel port Vauban se verront appliquer une remise de 50% sur le tarif visiteur port principal pour toute nuitée passée au port Principal (hors cas exceptionnel: pas d'ouverture du SAS Quinette le soir correspondant à la nuit passée au port Principal)

*Longueur hors tout, telle que mesurée aux extrémités, avec apparaux fixes et mobiles, au poste d'amarrage.

Pas de nouveau contrat sur Port Vauban pour les bateaux inférieurs à 8 mètres

(1) Tout trimestre commencé en haute saison se verra appliqué le tarif haute saison

FOURNITURE EN EAU/ ELECTRICITE	ELECTRICITE unité en Kwh	20 Kwh	50 Kwh	1000 Kwh
	PRIX (TTC)	8 €	20 €	400 €
	EAU unité en minutes	60 minutes (Environ 1m3)		
	PRIX (TTC)	4 Euros		

Les tarifs de fourniture en eau et électricité sont révisables tous les trimestres en fonction des tarifs appliqués à la SPL Le Havre Nautisme

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT ANNUEL

⚠ *Pour tout nouveau contrat annuel, un versement de 50% du montant du contrat devra être versé en 1 fois dès le début du contrat

Paiement de la totalité en un seul versement avant le 28 Février 2026

Paiement en 2 fois: 50% le 10 Février, le solde le 10 Août (uniquement par prélèvements automatiques bancaires)

Paiement en 4 fois: 25% au 10 Février, 25% au 10 Mai, 25% au 10 Août, le solde au 10 Novembre (uniquement par prélèvements automatiques bancaires)

Paiement en 10 fois par prélèvement: Le 10 de chaque mois, de Février à Novembre (uniquement par prélèvements automatiques bancaires)

TARIFS 2026
MANUTENTIONS ET AUTRES PRESTATIONS
 Tarifs exprimés en €uros, applicables au 1er Janvier 2026

Catégorie	Longueur hors tout (en mètres)	Forfait "Carénage"		Mise à terre "Carénage"		Transfert		Mise à terre "Hivernage" ou zone d'activité		Mise à l'eau			
		Sortie d'eau Nettoyage sous pression Remise à l'eau (sans calage) (forfait 1 heure)		Sortie d'eau Calage sur aire de carénage Nettoyage sous pression en option (1) 45€ / 1/2 heure		Transfert + Calage		Sortie d'eau Calage sur une aire de stationnement Nettoyage obligatoire avant de se rendre en aire de stationnement -effectué par le client (1h maxi) ou les agents du Port (2)		Depuis l'aire de carénage		Depuis une aire d'hivernage ou depuis une zone d'activité	
				stationnement de 7 jours inclus pour les titulaires d'un contrat annuel à flot				stationnement de 8 semaines inclus pour les titulaires d'un contrat annuel à flot					
		Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel
A - B - C	0 à 6,00m	170 €	136 €	101 €	81 €	48 €	38 €	126 €	101 €	101 €	81 €	126 €	101 €
D - E	6,01 à 7,00m	203 €	162 €	120 €	96 €	59 €	48 €	151 €	121 €	120 €	96 €	151 €	121 €
F - G	7,01 à 8,00m	239 €	191 €	133 €	106 €	76 €	60 €	175 €	140 €	133 €	106 €	175 €	140 €
H - I	8,01 à 9,00m	275 €	220 €	163 €	130 €	82 €	66 €	207 €	165 €	163 €	130 €	207 €	165 €
J - K	9,01 à 10,00m	312 €	250 €	199 €	159 €	85 €	68 €	240 €	192 €	199 €	159 €	240 €	192 €
L - M	10,01 à 11,00m	348 €	279 €	239 €	191 €	106 €	85 €	292 €	233 €	239 €	191 €	292 €	233 €
N - O	11,01 à 12,00m	387 €	310 €	285 €	228 €	124 €	99 €	345 €	276 €	285 €	228 €	345 €	276 €
P - Q	12,01 à 13,00m	425 €	340 €	336 €	268 €	138 €	110 €	399 €	319 €	336 €	268 €	399 €	319 €
R - S	13,01 à 14,00m	467 €	373 €	389 €	311 €	148 €	118 €	453 €	363 €	389 €	311 €	453 €	363 €
T	14,01 à 15,00m	508 €	407 €	440 €	353 €	189 €	152 €	531 €	425 €	440 €	353 €	531 €	425 €
U	15,01 à 16,00m	553 €	442 €	493 €	394 €	218 €	175 €	602 €	482 €	493 €	394 €	602 €	482 €
V	16,01 à 17,00m	602 €	482 €	548 €	438 €	255 €	204 €	686 €	549 €	548 €	438 €	686 €	549 €

HORS GABARITS OU PRESTATION SUR MESURE : SUR DEVIS

Forfait "PRISE SOUS SANGLES sans nettoyage sous pression" (pour expertise, bout dans l'hélice, etc...) : 25% de remise appliquée sur le tarif " FORFAIT CARENAGE"

Ponton d'attente: réservé aux usagers de la Zone Technique.

Pour les titulaires d'un contrat annuel, 3 jours de franchise par manutention. Au-delà: 20 € / jour.

Pour les non titulaires d'un contrat annuel, se référer au tarifs de stationnement à flot en vigueur

Surcharge bateau > 20t.: + 10%

Facturation en cas d'annulation le jour même par le client: 30% du tarif de la prestation annulée

	2 JOURS		7 JOURS		1 MOIS	
	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel
Location de 2 paires d'épontilles	80	64	120	96	159	127
Une paire d'épontilles supplémentaire	40	32	59	47	80	64

* Les bers et épontilles utilisés par le Port de Plaisance ne doivent être en aucun cas modifiés. Il est interdit de modifier la façon dont a été calé le bateau par les agents du Port de Plaisance.

* L'usager pourra stationner son ber sur la Zone Technique avec l'accord préalable de la SPL Le Havre Nautisme à condition qu'il ait fait l'objet d'une visite de conformité annuelle réalisée par un agent du port. Voir tarif de stockage en vigueur.

En Mars, Avril, Mai et Juin: prévoir sa manutention 1 mois à l'avance

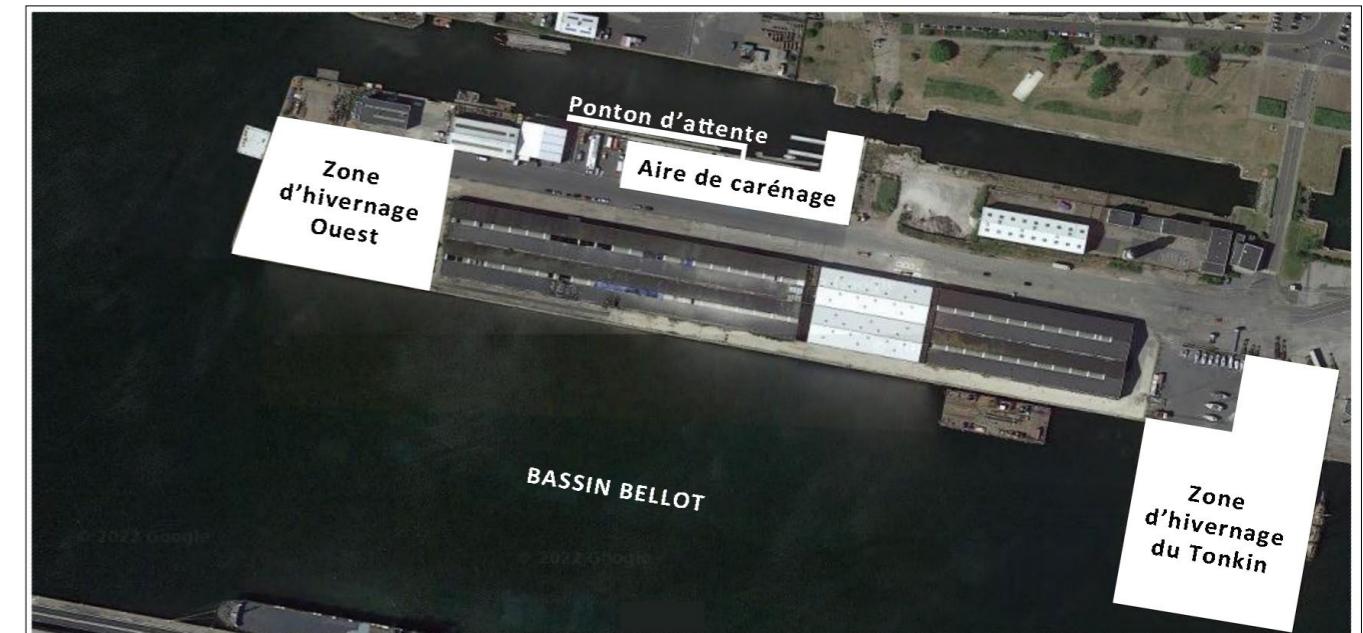
Ne sont pas pris en compte dans le décompte des 8 semaines de gratuité inclus dans les contrats annuels à flot, les mois de Juillet et Août

En cas de Mise à terre,
la prise en charge de la manutention commence après le placement des sangles par le client,
à partir du moment où le bateau est saisi dans celles-ci à l'intérieur de la darse et jusqu'à sa mise en place sur le ber.

En cas de Mise à l'eau,
la prise en charge de la manutention commence dès la saisie du bateau dans les sangles sur le ber et se termine dès que le bateau flotte dans la darse.

A partir d'une vitesse de vent atteignant 35 noeuds, toute manutention et toute utilisation d'appareil de levage seront interdites

En raison de la forte prise au vent que représente un bateau mâté, l'usager devra prendre toutes les précautions utiles pour préserver la stabilité du bateau à terre dont il est le gardien.





TARIFS 2026 - ZONE TECHNIQUE DE L'ESCAUT
REDEVANCE D'EMPLACEMENT A TERRE
Tarifs exprimés en €uros, applicables au 1er Janvier 2026
TVA incluse au taux de 20%

Catégorie	Longueur hors tout (en mètres)	Aire de Carénage			Aire d'Hivernage Ouest (avec électricité)		Aire d'Hivernage du Tonkin (sans électricité)	
		La 1ère semaine	La semaine supplémentaire au-delà d'une semaine	La semaine supplémentaire (la 1ère semaine de stationnement à terre sur l'aire de carénage est incluse dans le forfait annuel à flot)	Tarif Mensuel		Tarif Mensuel	
		Non titulaires d'un contrat annuel			Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel	Titulaires contrat annuel	Non titulaires d'un contrat annuel
A - B - C	0 à 6,00m	32 €	48 €	25 €	63 €	51 €	54 €	44 €
D - E	6,01 à 7,00m	50 €	75 €	41 €	106 €	85 €	90 €	72 €
F - G	7,01 à 8,00m	64 €	97 €	52 €	134 €	107 €	115 €	93 €
H - I	8,01 à 9,00m	80 €	120 €	63 €	163 €	130 €	140 €	112 €
J - K	9,01 à 10,00m	95 €	142 €	75 €	194 €	156 €	167 €	134 €
L - M	10,01 à 11,00m	111 €	167 €	89 €	231 €	184 €	198 €	158 €
N - O	11,01 à 12,00m	127 €	190 €	102 €	262 €	210 €	226 €	180 €
P - Q	12,01 à 13,00m	151 €	226 €	121 €	310 €	249 €	268 €	214 €
R - S	13,01 à 14,00m	182 €	273 €	146 €	376 €	302 €	321 €	257 €
T	14,01 à 15,00m	201 €	301 €	160 €	414 €	331 €	348 €	279 €
U	15,01 à 16,00m	218 €	328 €	175 €	451 €	361 €	376 €	302 €
V	16,01 à 17,00m	242 €	363 €	194 €	496 €	396 €	411 €	329 €

HORS GABARITS OU PRESTATION SUR MESURE : SUR DEVIS

DIVERS- PRESTATIONS
Tarifs exprimés en €uros, applicables au 1er Janvier 2026

	<u>Client titulaire d'un contrat annuel</u>	<u>Client non titulaire d'un contrat annuel</u>
Badge supplémentaire Port Vauban / Port Principal	20 €	-
Frais de gestion d'un badge pris à la borne (hors visiteurs)	6 €	6 €
Recharge eau (par heure)	4 €	4 €
Recharge Electricité 20 kwh	8 €	8 €
Recharge Electricité 50 kwh	20 €	20 €
Recharge Electricité 500 kwh	200 €	200 €
Recharge Electricité 1000 kwh	400 €	400 €
Potence sur terre-plein NORD (1 manutention)	Se référer aux tarifs de manutentions en vigueur	Se référer aux tarifs de manutentions en vigueur
Potence 1 unité = 10mn (<i>uniquement pour les titulaires d'une attestation de formation</i>)	26,50 €	-
Forfait Matage ou dématage <i>compter une prestation "Intervention" pour toute assistance à la manœuvre</i>	150 €	210 €
Pose ou dépose moteur (par 1/2 heure)	85€ / demi-heure	119€ / demi-heure
Immobilisation supplémentaire de la grue	85€ / demi-heure	119€ / demi-heure
Nettoyage ss pression (par 1/2 heure)	55€ / demi-heure	77€ / demi-heure
Intervention d'un agent du port (par 1/2heure)	55€ / demi-heure	77€ / demi-heure
Stockage mât / mois	37€/ mois	52€/ mois
Stockage remorque à vide ou bers clients	37€/ mois	52€/ mois
Nettoyage de l'emplacement à terre	55€ / demi-heure	77€ / demi-heure
Assèchement / pompage (par 1/2h)	55€ / demi-heure	77€ / demi-heure
Remorquage dans l'enceinte du port (<i>sans l'assistance du client, compter une prestation "Intervention d'un agent de port" en supplément</i>)	80€ / demi-heure	112€ / demi-heure
Remorquage à flot Port Vauban - Zone Technique Escault (aller ou retour) <i>Avec assistance du client (sans l'assistance du client, compter une prestation "Intervention" en supplément)</i>	150 €	210 €
Remorquage à flot Port Principal - Zone Technique Escault (aller ou retour) <i>Avec assistance du client (sans l'assistance du client, compter une prestation "Intervention" en supplément)</i>	200 €	280 €
Remorquage à flot Port Principal - Port Vauban (aller ou retour) <i>Avec assistance du client (sans l'assistance du client, compter une prestation "Intervention" en supplément)</i>	250 €	350 €
Accès cale de mise à l'eau (entrée + sortie) et stationnement Terre-Plein Sud	13 € à l'unité 80 € /10 passages	13 € à l'unité 80 € /10 passages
Accès à l'aire de carénage à la demi-journée (9h-12h ou 14h-17h)	16€/ demi-journée	-
Dimanches et jours fériés (pendant les heures de service): prestations assurées selon disponibilités, avec majoration	Majoration de 100% du tarif de base	Majoration de 100% du tarif de base
Prestations effectuées sur le temps d'astreinte (de 17h30 à 8h30 du 01/09 au 30/04 et de 18h00 à 8h00 du 01/05 au 31/08)	Majoration de 100% du tarif de base	Majoration de 100% du tarif de base
Réception de colis	15€ colis > 35kg	-
AUTRE PRESTATION		SUR DEVIS